

# Séance du conseil Municipal du 8 avril 2015

## Compte-rendu

### Transaction sur bien soumis au droit de préemption

La commune renonce à son droit de préemption sur la vente d'un bien cadastré section F n° 878 et 1097, parcelles situées au village de Rou.

### Approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2014

Le Conseil approuve à l'unanimité le Compte de Gestion du Receveur Municipal et le Compte Administratif de l'année 2014.

Le résultat de l'exercice 2014 s'établit comme suit :

<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>
Dépenses de l'année 2014 : 307 099,45 €	Dépenses de l'année 2014 : 255 412,04 €
Recettes de l'année 2014 : 440 676,16 €	Recettes de l'année 2014 : 320 353,39 €
Excédent de l'année 2014 : 133 576,71 €	Excédent de l'année 2014 : 64 941,35 €
Excédent antérieur : 6 698,76 €	Déficit antérieur : 71 616,80 €
Excédent cumulé : 140 275,47 €	Déficit cumulé : 6 675,45 €

Soit un résultat net global excédentaire de 133 600,02 euros

### Vote du Budget Primitif 2015

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le Budget Primitif 2015 :

<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>
Dépenses : 551 263 €	Dépenses : 228 686 €
Recettes : 551 263 €	Recettes : 228 686 €

Les principaux travaux d'investissement programmés en 2015 concernent l'aménagement de la route des Ulmes, la réfection de la route de St-Hilaire St-Florent, le changement de 3 fenêtres à l'école, l'installation d'un système de chauffage par aérothermie à la cave communale de Marson et l'acquisition d'un fourgon et d'une faucheuse pour l'atelier communal.

Pour extrait certifié conforme  
A Rou-Marson, le 10 avril 2015  
Le Maire, Rodolphe MIRANDE